

Fourier n'aurait pas résolu le problème qu'il se proposait de résoudre, celui de la conciliation du plus grand ordre possible avec la plus grande liberté possible. Mais il démontre que cet ordre s'obtiendra par la liberté, et cette démonstration est la partie la plus originale et la plus remarquable de toute la doctrine. Non-seulement cette organisation de toutes les fonctions, de tous les travaux, ce concours de toutes les volontés et de tous les intérêts s'obtiendra sans aucune contrainte, mais encore il sera le résultat du libre développement de la volonté, des goûts et des inclinations de chaque individu. Peut-être le fouriérisme se fait-il quelque illusion en s'imaginant créer un état où chacun, sans jamais nuire à l'intérêt général, pourra agir en toute liberté, où il n'en sera besoin d'aucune espèce de contrainte, d'aucune espèce de répression sociale ; mais il faut reconnaître que, dans la commune telle que nous l'a décrite M. Victor Considérant, le besoin de la répression se ferait bien moins souvent et bien moins vivement sentir que dans la commune actuelle. Tous les intérêts étant associés, de combien de délits contre les choses et contre les personnes la cause ne se trouverait-elle pas par là même entièrement détruite ? La plupart des considérations dont se sert Fourier pour prouver que l'ordre dans le travail, l'ordre dans toutes les fonctions de la commune, loin d'être incompatible avec la liberté en seront les résultats, reposent sur des observations exactes qui supposent une connaissance approfondie des instincts et des passions de la nature humaine. Il sera libre à chacun dans la phalange de faire ce qui lui plaît, et cependant toutes les fonctions seront divisées et remplies, personne ne vivra au dépens des autres, chacun travaillera, chacun par son activité concourra au bien général. Mais cette classe nombreuse d'individus dont le goût prédominant est le goût de ne rien faire, ne se livrera-t-elle pas aux douceurs d'un repos sans fin,